

LE BILAN DE MOBILITÉ INTERNE

Objectif

Le bilan mobilité permet au bénéficiaire de pouvoir faire un bilan de compétences et d'acquies les techniques de recherche d'emploi adaptées à son projet professionnel.

C'est une démarche libre et volontaire du bénéficiaire. Elle peut être proposée par l'entreprise dans le cadre d'une mobilité interne ou d'un départ de l'entreprise.

Le bilan mobilité permet d'analyser en toute confidentialité :

- ses aptitudes et son potentiel,
- ses motivations,
- ses compétences professionnelles et personnelles
- son ou ses projets professionnels
- son plan d'action pour la mise en place de sa mobilité interne ou externe

Déroutement

Entre 10 et 12 séances de 2 heures plus un travail individuel d'environ 10 heures.

Le bilan mobilité se déroule sur une période de 3 mois.

Entretien de préparation de la mission avec le collaborateur 1h

- Cadrage de la demande et des objectifs.

Phase d'élaboration du projet professionnel : 4 séances de 2h

- Analyse de son parcours professionnel et de ses réalisations, afin d'identifier les compétences et connaissances acquises et transférables (2 séances)
- Recensement de ses motivations et de ses intérêts professionnels (passation des questionnaires IRMR - PRISM) (1 séance)
- Identification de son mode de fonctionnement, points d'appui et de vigilance à partir de l'outil qui sera jugé le plus adapté: CTPI Pro, Profil Pro,.. (1 séance)
- Elaboration du cahier des charges pour son prochain poste (1 séance).

Phase d'investigation : 2 séances de 2h

- Analyse des opportunités en interne et ou externe correspondant au profil de poste recherché
- Mesure des écarts et des points de concordance entre les offres d'emploi et le profil du candidat

Phase de recherche d'emploi: 6 séances de 2h

Construction d'un argumentaire adapté au poste visé et destiné à valoriser le profil et la candidature du collaborateur (1 séance)

Elaboration de la stratégie de recherche adaptée au marché (1 séance)

Aide à l'élaboration d'un cv et d'une lettre de motivation en lien avec les différents postes visés (1 séance(s))

Entraînement aux entretiens de recrutement à l'aide de moyens vidéo (1 séance)

Entretiens de suivi et d'analyse de la campagne de recherche (1 ou 2 séance(s))

Bilan de l'accompagnement (1 séance)



Les bénéfices du bilan mobilité

Apprendre à mieux se connaître, s'auto-évaluer pour faire des choix professionnels pérennes,

Prendre du recul par rapport à sa situation professionnelle,

Bâtir un projet professionnel réaliste

Réaliser l'étude de faisabilité du projet

S' approprier les techniques de recherche d'emploi

Bénéficier d'un accompagnement par un professionnel de l'orientation professionnelle.